Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

BE_2025_0200

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le neuf décembre à 16 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 28 novembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 24
Présents ce jour : 21 Procuration(s) : 3

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. EGAULT Gervais , M. GUELOU Hervé , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. KERGOAT Yann , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LEON Erven , M. MAHE Loïc , Mme NIHOUARN Françoise , M. PHILIPPE Joël , M. PONCHON François , M. PRIGENT François , M. QUILIN Gérard , M. ROBIN Jacques , M. THEBAULT Christophe

Procuration(s) :
M. JEFFROY Christian à Mme AURIAC Cécile, Mme PRUD'HOMM Denise à M. ARHANT Guirec, M. SEUREAU Cédric à M. LE BIHAN Paul

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Réponse à l'appel à projets « Gestion durable et structuration de filières de valorisation durable de la haie et arbres intraparcellaires » Pacte de la Haie 2026 2028

Exposé des motifs

Le bocage constitue un levier majeur pour répondre aux enjeux climatiques, de biodiversité, de qualité de l'eau, et de résilience territoriale, comme réaffirmé dans les derniers documents stratégiques de LTC (Projet de territoire « Cap 2040 », PCAET, Pluih). Lannion-Trégor Communauté mène depuis de nombreuses années une politique forte en faveur de la préservation et de la reconstitution du bocage. En 2023, une nouvelle stratégie a été élaborée à l'occasion du nouveau dispositif régionale : Breizh Bocage 3.

Le Pacte en faveur de la Haie, plan ministériel pluriannuel pour l'arbre champêtre, vise entre autres à soutenir la reconstitution du bocage, la structuration de la filière bois et la plantation d'arbres intraparcellaires à travers des appels à projets.
Un nouvel appel à projets « Gestion durable et structuration de filières de valorisation durable de la haie et arbres intraparcellaires 2026-2028 » dans le cadre de ce pacte s'est ouvert le 15 septembre 2025.
La baisse des financements du dispositif Breizh Bocage sur le volet animation pourrait être compensée en partie par cet appel à projets.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

LTC se propose d'y répondre sur la base de la candidature complète annexée à la présente délibération.
Les objectifs sont :

- Contribuer à la préservation et à la reconstitution du bocage sur le territoire,
- Obtenir un solde annuel positif du bocage (plus de créations que d'arasements),
- Augmenter de façon continue le linéaire de haie gérée durablement,
- Accompagner les exploitants agricoles, principaux gestionnaires du bocage.

Les principales actions structurantes sont :

- Sensibilisation et mobilisation des agriculteurs,
- Formations à la gestion durable de la haie,
- Diagnostics et accompagnements individuels,
- Élaboration et mise en œuvre de Plans de Gestion du Bocage de bord de route (PGB),
- Animation des acteurs de la filière bois-énergie,
- Actions de valorisation du bois bocager.

Cette candidature s'appuie sur des moyens internes existants : 1,2 etp durant 3 ans (2026-2028), soit 179 474 € de dépense prévisionnelle dont 137 113.39 € de dépense éligible, financée par le Pacte à hauteur de 60 % soit 82 268,03 €.

VU La délibération n°CC_2023_0103 du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 16 mai 2023, donnant délégation d'attributions au Bureau Exécutif ;

VU L'avis favorable de la commission n°5 «Environnement, Climat » en date du 12 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER La candidature en annexe, à l'appel à projets dans le cadre du Pacte de la Haie, intitulé « Gestion durable et structuration de filières de valorisation durable de la haie et arbres intraparcellaires – 2026-2028 ».

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 12 DEC. 2025
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 12 DEC. 2025
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

t structuration de filières de valorisation du

olet Financier (Animation et investissement)

la transmission des 3 volets complets fera l'objet d'un examen de demande

FRANCE NATION VERTE
Agir - Mobiliser - Accélérer

Le volet financier se compose des éléments suivants à renseigner :

1/ Identification du déposant
2/ Le budget prévisionnel de l'opération
3/ Le plan de financement

1/ Identification du bénéficiaire

Nom du Projet : Actions d'animation en faveur du bocage / Lannion-Trégor Communauté / 20
Nom du bénéficiaire : Lannion-Trégor Communauté
Je suis : le coordinateur du projet

2/ Budget prévisionnel de l'opération

Les dépenses prévisionnelles nécessaires à l'opération doivent être présentées dans ce tableau afin de permettre à la DRAAF d'identifier les dépenses éligibles pour le calcul de l'aide potentielle. Cette aide ne
Indiquer dans ce tableau ligne par ligne les catégories de dépense rattachées à chacun des postes (Equipement, Personnel, Fonctionnement). Des suggestions sont proposées, vous pouvez les compléter ou
Les dépenses doivent être présentées :

Pour ce projet :
Etes-vous ? Non assujetti à la TVA

Postes et catégories de dépenses

INVESTISSEMENT

Volet I1 : Equipements d'exploitation durable des haies et d'arbres intraparcellaires	Précisions sur le type d'investissement	Acquisition, crédit-bail ou location	Si location, durée (en mois)	Coût en € HTR
Nacelle élévatrice sur tracteur agricole		Choisir une valeur		0,00 €
Tête de bucheronnage (excepté sécateur hydraulique)		Choisir une valeur		0,00 €
Feller buncher à grue uniquement		Choisir une valeur		
Grappin coupeur tronçonneuse		Choisir une valeur		0,00 €
Grappin coupeur couteaux hydrauliques		Choisir une valeur		0,00 €
Grappin bois énergie sur tracteur agricole		Choisir une valeur		0,00 €
Déchiqueteuse portée et tractée		Choisir une valeur		0,00 €
Combiné bois-bûches				
Autres dépenses à préciser		Choisir une valeur		0,00 €
Si besoin insérer des lignes ci-dessus			*Sous-total*	*0,00 €*

Volet I2 : Création ou l'aménagement des plateformes d'approvisionnement et de tri dimensionnées pour répondre aux enjeux territoriaux d'approvisionnement et d'amélioration de la qualité du bois issu de haie	Précisions sur le type d'investissement	Acquisition, crédit-bail ou location	Si location, durée (en mois)	Coût en € HTR
Aménagement ou construction d'un hangar de stockage moins de 1000m²		Choisir une valeur		0,00 €
Terrassement, plateforme bétonnée ou gaudronnée de 1500m²		Choisir une valeur		0,00 €
Adaptation de plateforme agricole/communale en plateforme de stockage permettant d'augmenter la capacité de stockage de bois		Choisir une valeur		0,00 €
Equipements de sécurisation du site (dont pont bascule)		Choisir une valeur		0,00 €
Autres dépenses à préciser		Choisir une valeur		0,00 €
		Choisir une valeur		0,00 €
Si besoin insérer des lignes ci-dessus			*Sous-total*	*0,00 €*

Volet I3 : Equipements assurant le tri des bois selon les usages et la production de qualité	Précisions sur le type d'investissement	Acquisition, crédit-bail ou location	Si location, durée (en mois)	Coût en € HTR
Granulométrie : matériel de broyage, criblage.		Choisir une valeur		0,00 €
Humidité : matériels de mesure d'humidité.		Choisir une valeur		0,00 €
Poids : matériel de pesée.		Choisir une valeur		0,00 €
Manutention : Fourche, godet pour télescopique et chargeur agricole.		Choisir une valeur		0,00 €
Scierie mobile		Choisir une valeur		0,00 €
Autres dépenses à préciser		Choisir une valeur		0,00 €
Si besoin insérer des lignes ci-dessus			*Sous-total*	*0,00 €*

Volet I4 : Petits équipements en lien avec la gestion fine de la haie et du bois bûche	Précisions sur le type d'investissement	Acquisition, crédit-bail ou location	Si location, durée (en mois)	Coût en € HTR
Tronçonneuses		Choisir une valeur		0,00 €
Fendeuses		Choisir une valeur		0,00 €
Autres dépenses à préciser		Choisir une valeur		0,00 €
Si besoin insérer des lignes ci-dessus			*Sous-total*	*0,00 €*

ANIMATION

Volet A1 : Actions de sensibilisation générale et de communication sur l'intérêt des haies dans les paysages agricoles	Objectifs	Nom de l'agent en charge du suivi de l'action (si plusieurs agent sur une action mettre une ligne par agent)	Nombre de jours agent ou prestataire	Nombre d'évènements ou de projets envisagés	Unité	Livrables	Coût unitaire	Coût en € HTR
Communication générale	faire valoir enjeux autour du bocage							6 623,28 €
Accompagnement structure filière bois	animation des acteurs de la filère							42 253,83 €
Animation grand public scolaire								5 005,26 €
Sensibilisation - information								6 426,15 €
Si besoin insérer des lignes ci-dessus							*Sous-total*	*60 308,52 €*

Volet A2 : Accompagnement à la mise en oeuvre d'une gestion durable du linéaire de haies existant	Objectifs	Nom de l'agent en charge du suivi de l'action (si plusieurs agent sur une action mettre une ligne par agent)	Nombre de jours agent ou prestataire	Nombre d'évènements ou de projets envisagés	Unité	Livrables	Coût unitaire	Coût en € HTR
Plan de gestion bocage bord de route inventaire, mise en oeuvre et suivi	gestion durable haie							55 503,15 €
Démonstration de taille - gestion durable auprès des agriculteurs	gestion durable haie							21 373,50 €

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

Diagnostic bocage avant MAEC et suivi post contractualisation (formato	gestion durable haie							42 289,29 €
Si besoin insérer des lignes ci-dessus							*Sous-total*	*119 165,94 €*

Volet A3 : Accompagnement au développement de l'animation territoriale et de solutions organisationnelles pour regrouper les acteurs de la filière	Objectifs	Nom de l'agent en charge du suivi de l'action (si plusieurs agent sur une action mettre une ligne par agent)	Nombre de jours agent ou prestataire	Nombre d'événements ou de projets envisagés	Unité	Livrables	Coût unitaire	Coût en € HTR
Etude de gisement et plan d'approvisionnement territoriale		MR xx xxx			Cout par support			
Etude de préfiguration de filière valorisation du bois bocager					Cout par support			
Animation portant sur l'identification des acteurs actifs du territoire et la capacité d'action de ces derniers					Jours agents			
Animation de réunions de préfiguration d'une structure de gestion durable de la haie et de son exploitation					Jours agents			
Coordination locale des différentes associations ou structures du territoire portant des actions sur l'exploitation et la valorisation durable de la haie					Jours agents			
Frais de mission (déplacement, hébergement, restauration)								
Autre (à préciser)								
Si besoin insérer des lignes ci-dessus							*Sous-total*	*0,00 €*

Volet A4 : Actions de coordination de l'animation	Objectifs	Nom de l'agent en charge du suivi de l'action (si plusieurs agent sur une action mettre une ligne par agent)	Nombre de jours agent ou prestataire	Nombre d'événements ou de projets envisagés	Unité	Livrables	Coût unitaire	Coût en € HTR
Actions de coordination des structures dans le montage de dossier collectif		MR xx xxx			Jours agents			
Autre (à préciser)								
Si besoin insérer des lignes ci-dessus							*Sous-total*	*0,00 €*

Autres dépenses de fonctionnement	Précisions éventuelles	Quantité	Coût unitaire	Coût en € HTR
Dotation aux amortissements				0,00 €
Frais de déplacements / Missions / Réceptions				0,00 €
Personnel extérieur				0,00 €
Prestations extérieures - Autres dépenses de sous-traitance (études, honoraires, location de matériel, création et hébergement site Web...)				0,00 €
Coûts de production à immobiliser				0,00 €
Autre (à préciser ci-contre)				0,00 €
Autre (à préciser ci-contre)				0,00 €
Si besoin insérer des lignes ci-dessus			*Sous-total*	*0,00 €*

Envisagez-vous d'avoir recours à un Commissaire aux comptes, un comptable public ou un expert comptable indépendant pour certifier les dépenses de ce projet : Oui

Si oui, coût lié à la certification de l'état récapitulatif des dépenses du présent projet

Au moment de la justification des dépenses, celles-ci doivent être certifiées par un commissaire aux comptes, comptable public ou expert-comptable indépendant dans certains cas.
Dans le cas où ce recours est envisagé, merci d'indiquer le coût prévisionnel : 0,00 €

Charges connexes (coûts indirects : frais généraux, frais de structure)	Taux	Coût en € HTR
	0,00%	
	Sous-total	*0,00 €*

TOTAL DES DEPENSES AFFECTEES A L'OPERATION	*179 474,46 €*
TOTAL GENERAL	***179 474,46 €***

3/ Plan de financement

Le plan de financement a pour objectif d'informer la DRAAF des sources de financement pour votre projet. Ces informations seront utilisées pour identifier notamment les éventuels cumuls d'aides publiques. Il Si plusieurs financeurs, merci d'utiliser une ligne par financeur.

Type	Mode de financement	Financement escompté Montant (en € HTR)	Financement obtenu Montant (en € HTR)	TOTAL Montant (en € HTR)
Auto-financement	Fonds propres	97 206,43		97 206,43
	Emprunt			
	Crédit-Bail			
	Autres (précisez)			
Aides publiques	ADEME			
	ETAT	82 268,03		82 268,03
	Région			
	FEADER			
	FEDER			
	Autres (précisez)			
Aides privées	Précisez			
			TOTAL	**179 474,46**

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

FRANCE RELANCE
VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Appel à Projets

Gestion durable et structuration de filières de valorisation durable de la haie et arbres intra-parcellaires

Annexe : Dossier de présentation du projet

Table des matières

1. Actions d'animation en faveur du bocage / Lannion-Trégor Communauté / 2026-2028..Erreur ! Signet non défini.

2. Identification des porteurs de projets **2**

3. Contexte territorial du projet **3**

4. Description du projet **4**

5. Suivi et planning du projet **7**

6. Résultats et objectifs attendus **7**

7. Rapports à remettre à la DRAAF après la réception du contrat **7**

8. Actions de communication **7**

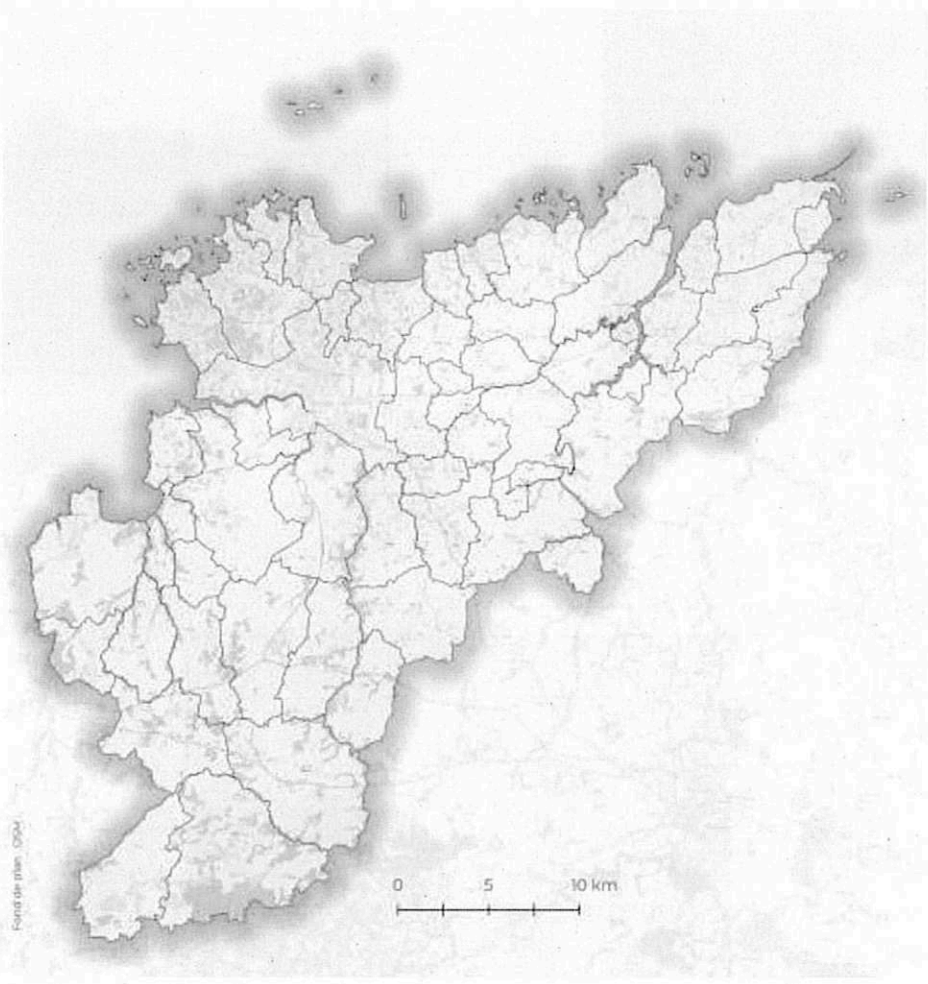
Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

1. Titre du projet

« Actions d'animation en faveur du bocage / Lannion-Trégor Communauté / 2026-2028 »

2. Identification des porteurs de projets

Le porteur de projets dans le cadre de cette réponse est Lannion-Trégor Communauté (LTC), Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) des Côtes d'Armor qui regroupe 57 communes pour 118 000 habitants.



LTC est engagée depuis plus de 30 ans dans les actions en faveur du bocage, historiquement sur les enjeux liés à la qualité de la ressource en eau puis sur ceux de la quantité de cette ressource, de la biodiversité, de l'énergie, du climat, de l'érosion, des paysages, etc. Le bocage est une réponse aux carrefours de multiples problématiques, ce qui en fait un outil majeur de résilience dont les effets ne se limitent pas à l'échelle de notre territoire.

Ayant participé au niveau national aux fondamentaux de la gestion durable de la haie puis du label Haie, LTC est actuellement engagée dans une stratégie bocagère (feuille de route établie lors de l'actuel dispositif Breizh Bocage 2023-2027). Par ailleurs l'agglomération a été retenue lors de l'appel à projets du Pacte en faveur de la Haie sur le volet plantation intra-parcellaire en 2024.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

3. Contexte territorial du projet

Sur le territoire, la trame bocagère se décline en 3 entités (dont 2 majeures : talus herbacés et haies plantées sur talus) qui de par leur continuité et leur connectivité constituent un maillage bocager plus ou moins fonctionnel en fonction de leur degré d'altération et de leur gestion. Ces entités bocagères sont les suivantes :

- Entités majeures

Haie plantée sur talus



Talus Herbacés



- Entité mineure :

Haies dites « à plat » (plantées à même le sol)



Comme le reste du territoire breton, ce bocage est vulnérable et menacé et les linéaires régressent d'environ 1% chaque année.

Les menaces qui pèsent sur le bocage sont multiples :

- L'aménagement et l'optimisation du foncier et du parcellaire ;
- Des pratiques d'entretien dégradantes avec l'usage d'outils mécaniques (lamier, épareuse, broyeur, etc.) ;
- Un arasement par méconnaissance des avantages apportés par le maillage bocager ;

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

- Un vieillissement par manque de gestion souvent faute de main d'œuvre ;
- Une surexploitation par l'absence d'encadrement.

La notion de gestion durable du bois est ancrée politiquement au sein de l'EPCI, initialement au sein des programmations Bassins versants puis des Sage (Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux) qui le concernent, mais réaffirmée au moment de son projet de territoire Cap 2040 de 2021 (objectifs 7 et 13), de son PCAET validé en 2024, ou de son Pluih arrêté en juin dernier.

Le territoire est déjà plutôt bien structuré autour d'acteurs de la filière qui évoluent ces dernières années, souvent en raison des besoins qui augmentent.

Sur son territoire, LTC constitue le plus gros consommateur de bois avec pour 2025 un besoin estimé à 8 100 t de bois vert. Ce besoin devrait passer en 2026-27 à environ 10 000 t.

Une étude de gisement menée par l'agglomération en 2020 a corroboré les études régionales faites ultérieurement à des échelles plus macro et a décrit une ressource mobilisable qui se trouve principalement dans le bocage (cf tableau ci-dessous). L'estimation du bois consommé actuellement est plus élevée qu'il y a cinq ans, ne serait-ce que par l'augmentation de la consommation de LTC qui était de 3800 t en 2020 ou par les installations récentes de chaufferies de serres maraichères mais aussi par les nombreuses installations de foyers bois domestiques individuels qui ne cessent de croitre depuis les crises énergétiques.

	Gisement **total** en bois énergie Territoire LTC	Gisement en bois énergie **difficilement mobilisable**	Estimation du bois énergie **déjà consommé** sur le territoire	Gisement en bois plaquette **restant à mobiliser**
Forêt	19 000 t	6 100 t	6 900 t	6 000 t
Bocage	21 600 t	0 t	4 800 t	16 800 t
Total	**40 600 t**	**6 100 t**	**11 700 t**	**22 800 t**

La Scic Bocagénèse créée en 2013 est une des premières de Bretagne. Elle compte plus de 75 agriculteurs sociétaires, majoritairement situés sur Guingamp-Paimpol Agglomération et sur LTC.

LTC a construit un plan de gestion de sa propre ressource en bois (174 hectares) et accompagne depuis de nombreuses années les communes sur le bocage de bord de route en mettant en place les plans de gestions du bocage de bords de route (PGB). Ces PGB ont été initiés par LTC et font régulièrement l'objet de visites régionales voire nationales. Le cas échéant, LTC va jusqu'à proposer de prendre en charge les interventions de gestion durable du bocage de bord de route en échange de valoriser elle-même la matière pour ses propres besoins.

D'autres faiseurs se positionnent auprès des particuliers : bucherons, CRPF, ou experts forestiers quand d'autres se tournent plus vers des agriculteurs qui souhaitent déléguer les interventions. C'est le cas notamment ces derniers mois de la coopérative Eureden.

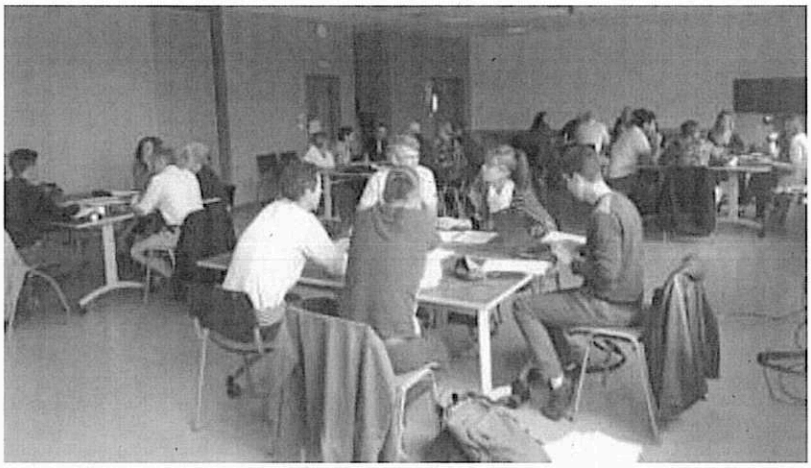
4. Description du projet

La réponse au présent appel à projets se positionne comme la poursuite des actions déjà engagées mais aussi vise à les pérenniser. La baisse brutale et récente des financements du dispositif Breizh

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

Bocage (plafond de 0.5 etp d'animation par structure) est susceptible de remettre en cause les actions en faveur du bocage dans une structure comme LTC dans laquelle plus de 7 salariés travaillent sur cette question. Comme précisé précédemment, le lien et les attentes sont forts au sein de la collectivité entre les ambitions de gestion durable et le recours aux énergies renouvelables telle que la biomasse. Ces exigences se concrétisent dans ses cahiers des charges d'approvisionnement en bois (label haie, bois géré durablement, traçabilité, transport, etc.).

Les actions prévues portent sur l'ensemble du territoire mais prioriseront les secteurs déjà sélectionnés de façon concertée lors de l'établissement de la stratégie bocagère de 2023 (cf carte de priorisation ci-après) qui avait également travaillé sur la hiérarchie des enjeux.

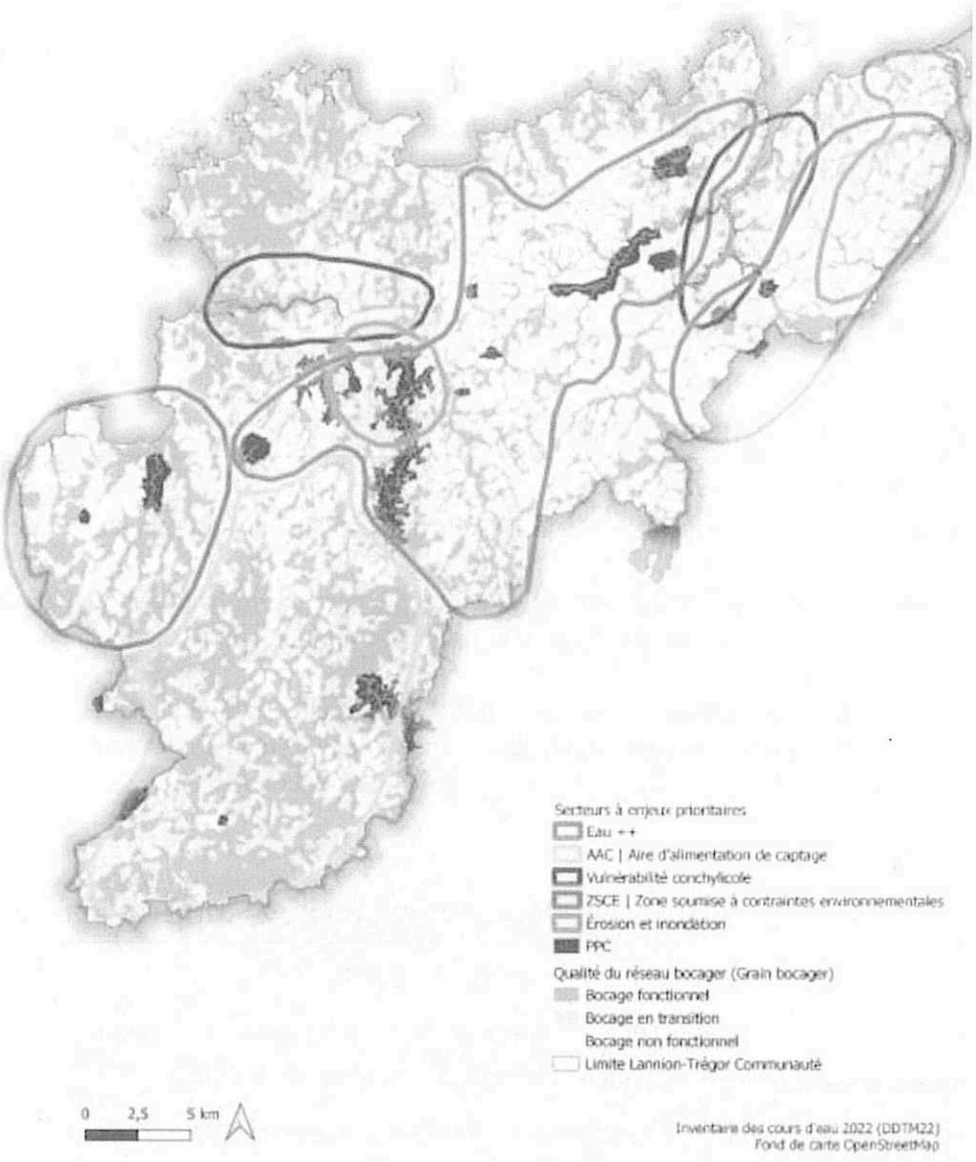


Groupe de travail lors la construction de la stratégie bocagère en 2023



Arbre de Hiérarchie des enjeux – stratégie bocagère 2023

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE



Carte de priorisation des enjeux – stratégie bocagère 2023

Le public cible principal est l'exploitant agricole, gestionnaire du bocage. Les actions autour des PGB (plan de gestion du bocage du bord de route) concerne tous les propriétaires bordant la voirie et donc concerne majoritairement (> 90%) les agriculteurs.

La sensibilisation et la mobilisation des agriculteurs sera initiée par les actions transversales (Programmes bassins-versants, ZSCE de la Lieue de Grève, Maec Bocage, Breizh Bocage, PGDH, etc.) et par des actions spécifiques comme les formations à la gestion durable, les diagnostics et accompagnements individuels (Cf planning). La valorisation du bois sera également au cœur des échanges et des réflexions avec les exploitants agricoles, tout en essayant de répondre à leurs autres attentes : intérêt agronomique, bien-être animal, auxiliaires, changement climatique, etc.

La poursuite du travail pour animer les différents acteurs de la filière (experts forestiers, CRPF, propriétaires privés, transformateurs / valorisation, entreprises forestières, coopérative agricole) est également essentiel pour maintenir une dynamique et une bonne prise en compte de la gestion durable à tous les niveaux.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251209-BE_2025_0200-DE

5. Suivi et planning du projet

La gouvernance du projet se fera à deux niveaux :
- les instances de LTC : Commission des élus en charge des questions liées à l'environnement et au climat (commission n°5), le bureau exécutif et le conseil communautaire.
- et le comité de pilotage qui suit la mise en œuvre de la stratégie bocage de LTC réunissant les différents acteurs du bocage (Chambre d'agriculture, Scic, associations, financeurs, etc.).

L'action est prévue sur 3 ans soit sur la période 2026-2028.

6. Résultats et objectifs attendus

L'objectif de cette action est de contribuer à la préservation et à la reconstitution du bocage.

La situation souhaitée serait qu'à minima le solde annuel du bocage soit positif sur le territoire (plus de créations et plantations que d'arasements) et que le linéaire de haie gérée durablement augmente de façon continue et pérenne.
Les résultats et indicateurs attendus seront le nombre d'agriculteurs diagnostiqués, accompagnés et formés notamment à la gestion durable de la haie, le nombre de PGB réalisés, le nombre de propriétaires de voirie touchés, les linéaires concernés, les acteurs forestiers rencontrés, etc.

7. Rapports à remettre à la DRAAF après la réception du contrat

Le porteur de projet remettra à la DRAAF le cas échéant un ou plusieurs rapport(s) intermédiaire(s) selon la durée du projet ainsi qu'un rapport final une fois l'opération réalisée.

Ces rapports doivent permettre à l'instructeur d'évaluer l'avancement du projet ou de valider son achèvement selon les cas et de permettre le versement final de la subvention par la DRAAF.

Le contenu détaillé de ces rapports sera défini dans les décisions de financement.

Il est prévu de remettre des bilans annuels intermédiaires des actions.

8. Actions de communication

Le porteur de projet détaillera le cas échéant son plan de communication autour du projet.

Fait à ..... le .....

Signature du (des) porteur(s) de projets